



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Président de la République

Question écrite n° 108567

Texte de la question

M. René Dosière signale à M. le Premier ministre qu'en réponse à sa question n° 75073, il a été indiqué que le coût global des cadeaux diplomatiques offerts par le Président de la République en 2008 et 2009 s'est élevé respectivement à 87 725,69 euros et 96 848,49 euros. Or le rapport de la Cour des comptes consacré au budget de l'Élysée précise que les dépenses d'acquisition des présents diplomatiques ont représenté 385 000 euros en 2009 contre 313 000 euros en 2008. Dans ces conditions, il souhaite obtenir les explications nécessaires permettant de comprendre les différences considérables entre ces chiffres.

Texte de la réponse

Les montants indiqués dans la réponse à la question n° 75073 correspondent au coût des cadeaux effectivement offerts lors des déplacements du Président de la République ou lors des visites de chef d'État ou de Gouvernement. Les montants figurant dans le rapport de la Cour des comptes représentent la totalité des acquisitions effectuées par le service des présents diplomatiques, incluant notamment les cadeaux dits de « communication » (stylos, porte-clés...) destinés à être offerts lors des déplacements à l'étranger, pas nécessairement dans la même année, d'ailleurs.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108567

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4910

Réponse publiée le : 7 juin 2011, page 6016